
Saint-Symphorien

Périmètre délimité des abords

Grange muletière

Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine de la Gironde
MAI 2022



- **La grange muletière**

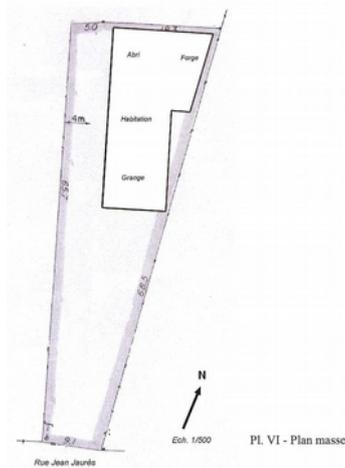
Entre 1937 et 1940, la famille Duluc, propriétaire d'une scierie et d'une usine de fabrication de caisses, et de fûts décide la construction d'une vaste grange destinée à héberger les mules servant au transport du bois brut et manufacturé.

La grange, de construction très soignée, est bâtie sur un terrain proche du domicile des Duluc, le « castel Martchiot » ou maison Siclis. Entièrement en bois, elle est l'œuvre de l'architecte André Lamire.

Elle se présente sous la forme d'un trapèze dirigé Nord-Sud, d'une longueur de 28m avec un décrochement dans sa façade Est. La structure en bois de pin, remarquable notamment par un jeu de jambage oblique rythmant les façades Ouest et Est, s'appuie sur un soubassement de moellons d'une hauteur d'environ 80 cm. Le bardage en rez-de-chaussée est composé de planches horizontales cadrant de petites ouvertures, tandis qu'en partie supérieure il s'organise verticalement. Au Sud, côté rue, deux grandes portes à battants sont faites de panneaux à points de Hongrie.

Le rez-de-chaussée du bâtiment est formé de quatre parties : au Sud, une remise destinée au matériel et aux charrettes, au centre, le local d'hébergement des animaux, au Nord-Ouest, l'auvent et au Nord-Est, l'atelier et la forge. La partie centrale, transformée en habitation, conserve encore des éléments liés à l'usage industriel antérieur. Le sol est constitué d'épais pavés de pin rectangulaires.

La grange muletière est inscrite en totalité au titre des monuments historiques par arrêté du 16 février 2010.



Plan masse et détail de l'angle Sud-Ouest



Façade Nord



Façade d'arrivée Sud



Façade Ouest

• Description des abords

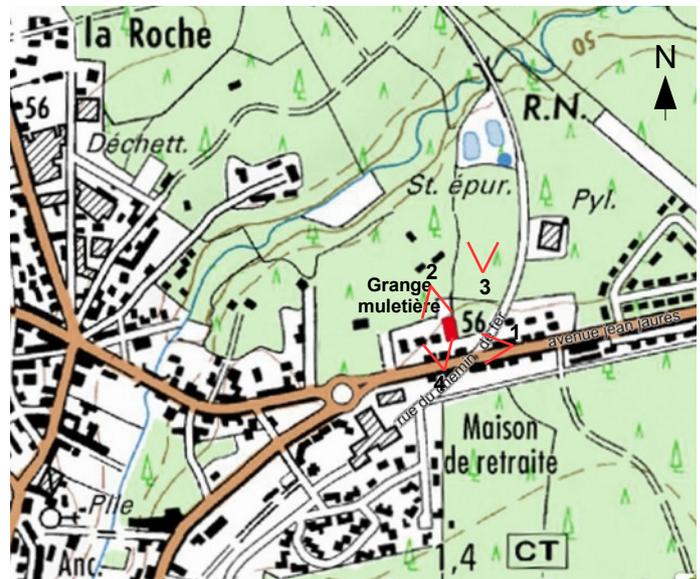
La grange muletière se situe à la lisière Nord-Est du bourg de Saint-Symphorien, en retrait de la route, à l'angle de l'avenue Jean-Jaurès et de la rue du chemin de fer.

Au Sud, le long de l'avenue Jean-Jaurès, s'implantent en front discontinu des maisons de qualité, entourées au Nord comme au Sud d'espaces boisés classés. (1)

A l'Est, au-delà de la rue du chemin de fer, et en arrière d'un espace boisé classé, une parcelle demeure à usage d'activité.

Au Nord de la grange, un vaste espace boisé classé de pins se développe le long de la Hure. (3)

A l'Ouest, des habitations et leurs abris de jardin séparent la grange de la maison Siclis à laquelle elle était à l'origine rattachée. (2)



Situation (source IGN)



1- Avenue Jean Jaurès, au Sud-Est de la grange



2 – Façade Ouest de la grange vue vers le Sud



3- La pinède au Nord, un espace boisé classé



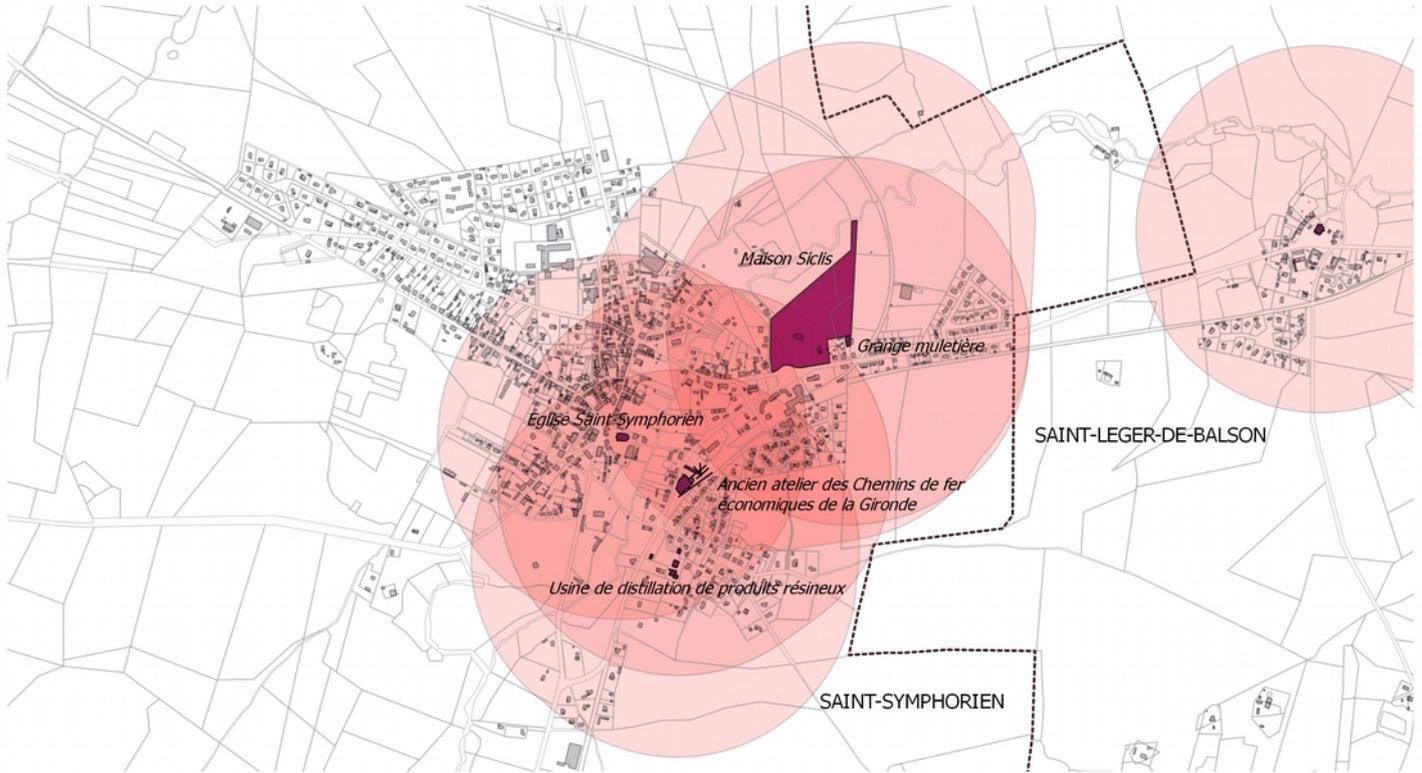
4 – Vue de la façade Nord, depuis l'avenue Jean-Jaurès

- **Périmètres de protection actuels dans la commune**

SAINT-SYMPHORIEN - SAINT-LEGER-DE-BALSON

Ancien atelier des Chemins de fer économiques de la Gironde - Grange muletère - Eglise Saint-Symphorien - Usine de distillation de produits résineux - Maison Siclis

Servitude patrimoniale AC1



Légende

- Monument Historique
- Périmètre actuel de protection au titre des abords de monuments historiques (R500) - Servitude AC1

150 0 150 300 450 600 m

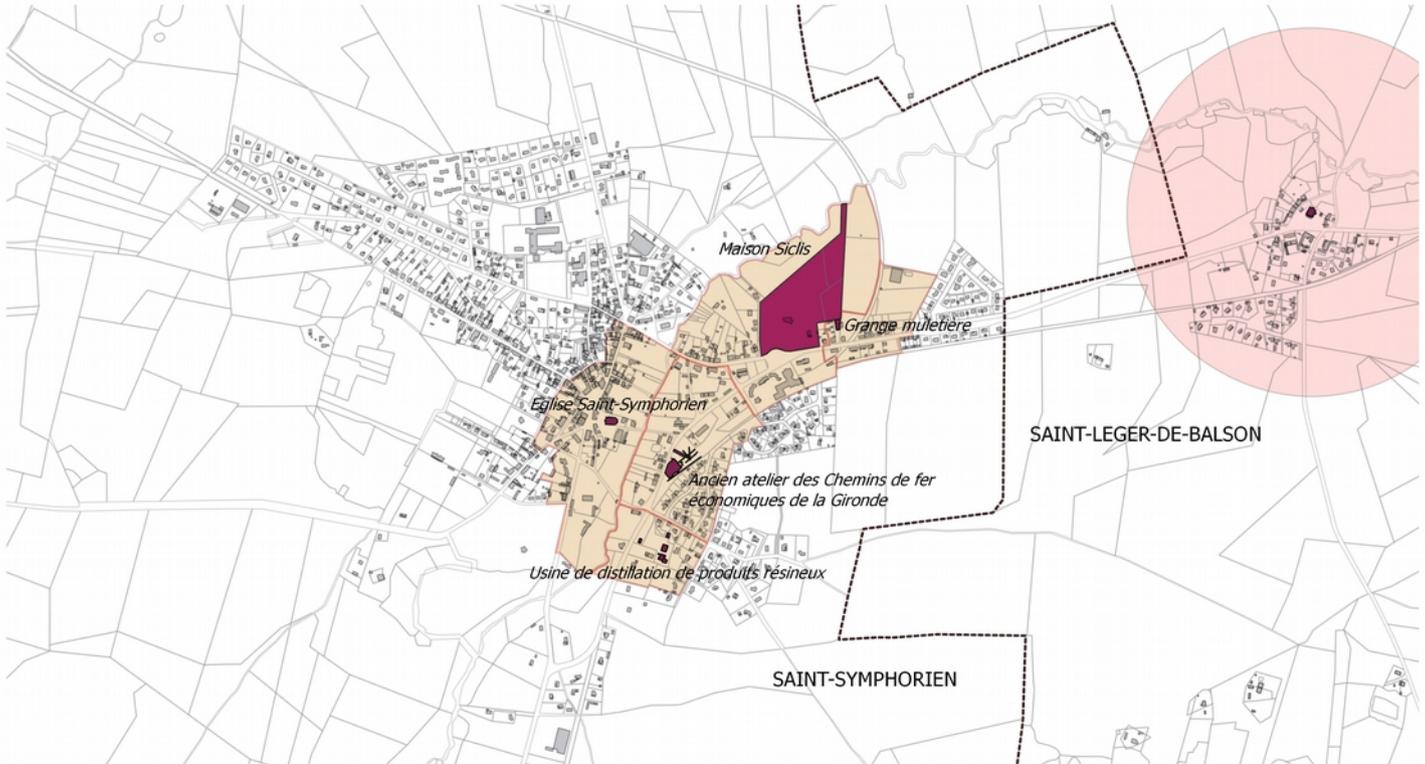
UDAP DE LA GIRONDE - mai 2022

- **Périmètres délimités des abords (P.D.A.)**

SAINT-SYPHORIEN - SAINT-LEGER-DE-BALSON

Ancien atelier des Chemins de fer économiques de la Gironde - Grange muletière - Eglise Saint-Symphorien -
Usine de distillation de produits résineux - Maison Siclis

Proposition de Périmètre Délimité des Abords



Légende

- Monument Historique
- Projet de Périmètre Délimité des Abords (PDA) - Servitude AC1

150 0 150 300 450 600 m

UDAP DE LA GIRONDE - mai 2022

- **Justification du périmètre délimité des abords**

La grange muletière se situe dans un environnement protégé par la présence de la maison Siclis, un monument historique, la maison du gardien et le parc au nord, et par sa proximité d'espaces boisés classés.

Compte tenu de cette situation et une position en retrait de l'avenue Jean-Jaurès et de la rue du chemin de fer, il est proposé de réaliser un périmètre formé :

- à l'Ouest, des parcelles bâties le long de l'allée de la grange en co-visibilité directe,
- au Sud et à l'Est, des parcelles bâties le long de l'avenue Jean-Jaurès en accompagnement de la grange,
- au Nord-Est, des parcelles de proximité le long de la rue du chemin de fer, dont une dédiée à une activité économique.

Ce périmètre permet d'accompagner l'évolution qualitative du bâti traditionnel ou plus récent de petite échelle et du paysage largement préservé, planté de pins, qui forment le cadre de présentation de la grange muletière, monument historique.